



Rapport

de la

**Commission de Gestion
2012/2013**

pour l'exercice comptable 2012

Table des matières

Séance constitutive du mardi 11 septembre 2012	3
Membres de la Commission.....	3
Thèmes retenus pour des contrôles ciblés :	4
Visites :	4
Visites du 14 novembre 2012 à 16h30.....	5
1. Délégué à la Jeunesse et Centre des Jeunes :	5
2. Visite des vestiaires du club de foot	6
Séance de commission du 12 décembre 2012	7
Contrôles des premiers préavis clôturés en 2012.....	7
Séance du 16 janvier 2013	9
Visite d'Info Services SA, Av. des Baumettes à Renens	9
Séance du 13 février 2013.....	12
Rencontre avec les responsables des transports lausannois (tl)	12
Séance du 13 mars 2013	14
6 préavis sont étudiés :	14
Séance du 10 avril 2013	16
Comptes communaux	16
Séance du 24 avril 2013	17
Comptes communaux + intercommunaux	17
Séance du 7 mai 2013	17
Présentation du rapport de la fiduciaire.....	17
Rapport de la Commission des Finances sur les comptes communaux 2012	17
Séance du 8 mai 2013	19
Rencontre avec Mme Studer Municipale et M. Miceli,	19
Séance du mercredi 15 mai 2013	20
Rencontre avec Mme Petoud, Municipale des Bâtiments.....	20
Préparation de la rencontre avec la Municipalité	21
Séance du lundi 21 mai 2013	21
Rencontre avec la Municipalité	21
Séance du mardi 29 mai 2013.....	22
Finalisation du rapport	22
Vœux 2012	22
Suivi des vœux 2011 :	22
Remerciements.....	22
Conclusion.....	23

Séance constitutive du mardi 11 septembre 2012

Membres de la Commission

Président : Blanchoud Alain UDC
Rapporteur : Pittet Blanchette Sylvie PSIG

Membres :

PLR+ID Ballerstedt Louis
Meyer-Favey Christine
Vero Salvatore

Forum Cartier Christophe
Chapuis François
Ibarrola Jorge

PSIG Archinard Franck
Sage Daniel

Les Verts Roggo Jean-Luc

Les membres nommés à la Commission de Gestion (CoGes) pour l'exercice 2012 se sont réunis en assemblée constitutive dans la salle des Conférences du Motty.

M. Alain Blanchoud ouvre la séance et souhaite la bienvenue à chacun. Il rappelle le règlement du Conseil Communal selon lequel la Commission de Gestion s'organise elle-même et propose l'élection d'un président et d'un rapporteur (art. 44) selon le tournus accepté l'année dernière.

Ce qui donne pour la législature actuelle

- 2012-13 – UDC - PSIG
- 2013-14 – PSIG - VERT
- 2014-15 – VERT - Forum
- 2015-16 – Forum - PLR+ID

M. Alain Blanchoud est élu président et Mme Sylvie Pittet Blanchette rapporteur.

Ces deux élections sont faites à l'unanimité.

Commission de Gestion pour l'exercice 2012

La Commission de gestion (CoGes) étant ainsi constituée, le président ouvre officiellement la séance en rappelant les attributions et devoirs de la CoGes selon les articles 113 à 121 du règlement du Conseil Communal d'Ecublens.

Aucun membre du personnel communal n'en fait partie, la CoGes peut travailler valablement.

La liste des membres est mise à jour et les 2 nouveaux membres se présentent. Les informations aux membres de la CoGes seront faites par messagerie électronique.

Le président invite les commissaires à faire des propositions concernant les visites à effectuer et les thèmes à traiter.

Après un tour de table et la lecture des propositions reçues de la part des membres absents lors de cette séance nous pouvons choisir dans une longue liste de possibilités.

Thèmes retenus pour des contrôles ciblés :

- Les préavis clôturés en 2012
- Le suivi des diverses études réalisées
- Le suivi de la répartition des salles
- Le suivi des vœux de la Commission

Suite à la discussion, les propositions de visites suivantes sont retenues :

Visites :

- Centre des jeunes et le Délégué à la Jeunesse
- Les vestiaires du club de football d'Ecublens
- Info Services SA et l'informatique communale

Dates des séances de la Commission :

- | | | | |
|-----|------------|-------|---|
| 1. | 11.09.2012 | 20h | Séance constitutive + plan des visites |
| 2. | 14.11.2012 | 17h | Visite au Délégué à la Jeunesse et les vestiaires du foot |
| 3. | 12.12.2012 | 20h | Premiers préavis |
| 4. | 16.01.2013 | 16h30 | Visite d'Info-Service SA |
| 5. | 13.02.2013 | 18h | Rencontre avec les transports lausannois (tl) |
| 6. | 13.03.2013 | 20h | Suite des préavis |
| 7. | 10.04.2013 | 20h | Présentation des comptes communaux |
| 8. | 24.04.2013 | 20h | Etudes des comptes intercommunaux |
| 9. | 07.05.2013 | 19h | Rencontre avec la fiduciaire |
| 10. | 08.05.2013 | 20h | Rencontre avec Mme Studer et M. Miceli |
| 11. | 15.05.2013 | 20h | Rencontre avec Mme Petoud et Rapport de la Municipalité |
| 12. | 21.05.2013 | 19h30 | Préparation de la rencontre avec la Municipalité |
| 13. | 21.05.2013 | 20h | Rencontre avec la Municipalité |
| 14. | 29.05.2013 | 20h | Finalisation du rapport |
| 15. | 04.06.2013 | | Remise du rapport. |

Visites du 14 novembre 2012 à 16h30

1. Délégué à la Jeunesse et Centre des Jeunes :

Objectif :

La CoGes souhaite mieux comprendre le rapport de gestion de la Municipalité de 2011 qui fait état de difficultés de fonctionnement de ce secteur.

Nous sommes reçus par la Mme Studer, Municipale, M. Miceli, Chef de service et M. Biancaniello, Délégué à la Jeunesse et responsable du Centre des Jeunes.

Personnel :

Mme Studer nous fait tout d'abord part des difficultés de gestion du personnel en 2012. En effet, si M. Biancaniello travaille à 80%, il devrait être secondé par 2 animateurs : une personne n'a effectué qu'un seul jour de travail pour raison de santé en 2012. Il a fallu s'en séparer et rechercher un nouvel employé. Mme Borloz est arrivée en juin à 80%, mais a quitté son poste fin novembre pour reprendre des études. Heureusement, M. Rengli, animateur a augmenté son temps de travail de 80 à 100% dès le 1er novembre. L'équipe n'est donc toujours pas au complet. Deux auxiliaires soutiennent les professionnels : Amin est là depuis septembre 2011 et Laura depuis octobre 2012. Un apprenti avait été engagé en 2011. Il a quitté à la fin de l'année scolaire 2012 pour une nouvelle orientation. M. Biancaniello nous explique la richesse de cette expérience avec un jeune suivi depuis quelques années au Centre. C'était la première fois dans le canton qu'un jeune en formation d'assistant socio-éducatif travaillait dans un centre de jeunes. Cela demande beaucoup d'investissement de la part du responsable qu'il estime à 15% de son temps de travail.

Les priorités sont d'abord de stabiliser l'équipe puis de voir éventuellement pour un nouvel engagement. Avec la formation de notre responsable, le Centre pourrait accueillir des stagiaires de la HES bien que ces stages soient de courte durée et soient chronophages au vu de l'apport pour les jeunes.

Le 80% de temps de travail du responsable correspond à 32h de travail/semaine. Le centre est ouvert 20h en accueil libre. Le reste du temps est consacré aux réunions, à la préparation de projets et leur évaluation, le travail de réseau, la collaboration régionale, la Plateforme Jeunesse de la commune et de l'Ouest, la participation au Conseil d'Etablissement, les liens avec le Glaj-VD (Groupement de liaison des activités de jeunesse du Canton de Vaud).

Même avec une équipe au complet, il manque du personnel. En comparaison, le Centre de Rencontre et d'Animation de Renens est ouvert 5h/semaine en accueil libre et 5 personnes y travaillent.

Fréquentation :

Environ 130 enfants de 11 à 18 ans fréquentent plus ou moins régulièrement le Centre. La semaine Kids se déroule en automne et accueille des enfants plus jeunes de 7 à 11ans. Les jeunes, qui proviennent également de l'extérieur d'Ecublens signent un contrat, contresigné par les parents. C'est une façon de les informer et de les responsabiliser.

Avec le déménagement, le centre est plus visible et plus de jeunes s'arrêtent spontanément. Les parents viennent aussi plus facilement.

Animations :

Pendant les « accueils libre » du mardi au samedi. Un repas est organisé le mercredi midi et le dernier vendredi de chaque mois. Un « accueil sur projet » est proposé le jeudi et une sortie évasion un samedi/mois est mise sur pied. Ce sont les activités « fixes » du Centre. Mais le Centre participe également à de nombreuses manifestations dans la commune comme la fête interculturelle et collabore régulièrement avec les associations comme l'USL ou l'association des parents d'élèves (plus de 15 participations en 2012 (cf. rapport de gestion de la Municipalité). Des collaborations de prévention avec Polouest sont également organisées, ainsi que des activités intergénérationnelles.

Délégué Jeunesse :

Le manque de personnel récurrent a fait que le « travail type » de délégué Jeunesse a été difficile. De plus, avec le déménagement et l'abandon du bureau à la rue du Villars et le travail avec les 18-25 ans qui s'alourdit, il n'a pu accompagner que quelques jeunes dans leur recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien). De ce fait, il collabore beaucoup avec Mobilet et oriente les jeunes vers son secteur Bio+Ouest qui soutient les jeunes en recherche de solution. Il ne lui reste que très peu de temps pour le travail individualisé.

M. Biancaniello souligne qu'il n'y a pas de véritable lieu d'accueil pour les 18-25 ans en manque de soutien car même si les locaux actuels sont magnifiques, ils sont trop petits.

Conclusion

Il conclut la visite par échanger quelques réflexions avec la CoGes. Le secteur jeunesse de la commune est à réfléchir. Un cahier des charges du délégué jeunesse existe mais il est trop vaste. Les besoins en moyens humains ne sont pas vraiment identifiés. Pour lui, l'idéal serait de se décharger de l'accueil libre.

La CoGes propose un vœu à lire en fin de rapport

2. Visite des vestiaires du club de foot

La CoGes rejoint ensuite, M. Maeder, Municipal, à la Buvette du Croset pour une visite des vestiaires du club de foot.

Objectif : Visite de locaux qui nous semblent vétustes



La fréquentation des locaux :

C'est environ 220 à 240 membres actifs qui fréquentent les installations d'Ecublens. Ils sont répartis en 17 équipes (11 juniors et 6 seniors) dont une école de foot pour les 5-8 ans. La

mise en place du terrain synthétique permet également de dépanner des clubs d'autres communes. Ce sont principalement les enfants d'Ecublens qui bénéficient de ces infrastructures.

A l'origine, le club jouait sur un terrain vers l'EPFL, il s'est déplacé dans les années 1973-74.

La buvette et les vestiaires :

L'ensemble est composé d'un centre en dur et de 2 ailes bâties avec la récupération de cabanes de chantier utilisées lors de la construction de l'autoroute. D'un côté, il y a la buvette et de l'autre, 4 vestiaires. Le plancher a un vide sanitaire qui résiste encore. Visiblement, ce n'est pas du grand luxe, c'est vieillot, mais pas vétuste. Le plus important pour les sportifs semble être le fait que l'eau soit chaude pour les douches. Celle-ci vient du collège et l'installation comporte un système de transfert de chaleur à plaques ainsi qu'un réservoir de 500 litres, adapté aux besoins des utilisateurs.

Le bâtiment appartient à la commune et le mobilier au club de foot. La petite buvette située sur le terrain de sport appartient à la commune mais elle a été financée par moitié par le foot.

Sur l'ensemble du bâtiment, l'isolation n'est pas parfaite.

Les vestiaires de la PC :

Il y a 12 ans, le club a demandé à la commune d'aménager les sous-sols du collège du Croset pour créer 5 vestiaires supplémentaires. Dans cet espace dévolu à un abri PC existant, les travaux (douche, W.C.) ont été facilement réalisables. Ces locaux, séparés de l'abri PC par un local de rangement communal, sont réservés plutôt pour les juniors car ils sont plus petits. C'est le concierge du bâtiment qui l'entretient.

Pour l'instant, les 36 projecteurs des terrains sont conformes aux normes, mais il faudra un jour étudier la question de leur remplacement.

Conclusion :

Le club est satisfait des installations et n'a pas fait de demande formelle de travaux. Aucune équipe de visiteur ne s'est plainte de la petite taille des vestiaires, mais personne ne refuserait une installation plus moderne.

Séance de commission du 12 décembre 2012

La séance débute par une discussion sur les documents et messages reçus par le président depuis la dernière séance. L'organisation du rapport et la collaboration avec la commission des finances font l'objet d'une vive discussion sur les compétences de chacune des deux commissions. Les commissaires décident de ne pas changer la formule des autres années et de demander à un représentant de la Commission des Finances de participer aux séances de contrôle de comptes et de lui demander de faire un rapport qui sera inclut dans le document définitif de la CoGes.

La deuxième partie de la séance est consacrée aux:

Contrôles des premiers préavis clôturés en 2012.

03/2010 Réaménagement des terrains de sport du Croset

Le dossier de bouclage du compte No 170.5010.134 est très bien tenu et complet. Les comptes finaux montrent une moins-value de fr. 402'000.-

- Préavis: fr. 2'890'000.-
- Moins-value: fr. 402'000.-
- Subvention cantonale du fonds du sport: fr. 420'000.-
- Total: fr. 2'068'000 .-

En raison de la moins-value, la subvention de fr. 450'000.- promise par le Service des Sports a été revue à la baisse à fr. 420'000.- .

05/2011 Aménagement Rue de Bassenges

Le dossier en lui-même est complet et bien organisé.

Le rapport du compte n° 430.5010.130 n'a pas pu être pris en considération ce soir-là. En effet, les chiffres qui présentent une moins-value sont erronés.

Le montant total des dépenses présenté est de fr. 417'126.75, tandis que le décompte final présente un montant final de fr. 418'185.70.

La CoGes a soumis le problème à M. Salzmann en avril avec les questions relatives à ces trois préavis. Il nous a répondu que cette différence de fr. 1'058.95 a également été détectée par le service des finances lors du bouclage des comptes 2012. Il s'agit d'une facture de marquage au sol qui a été initialement comptabilisée par erreur sur le compte du préavis. Elle a ensuite été extournée dans le compte 610.3143 (date valeur : 31 décembre 2012). Après cette écriture correctrice, les montants enregistrés dans le préavis, dans la comptabilité et sur le décompte de clôture s'élèvent tous à fr. 417'126.75, confirmant la moins-value de dépenses de fr. 182'873.25.

Montant du préavis : fr. 600'000.-

Coût final : fr. 417'126.75

Moins-value : fr. 182'873.25

12/2007 Réfection du Villars 11 dossier 9123.14

Montant du préavis : fr. 800'000.--

Coût final : fr. 771'341.40

Moins-value : fr. 28'658.60

Le dossier susmentionné ne demande pas de commentaire particulier car il est bien tenu et nous avons trouvé toutes les informations que nous recherchions.

Tous les travaux ont été exécutés conformément aux préavis et toutes les réponses aux questions des commissaires ont été adéquates.

Séance du 16 janvier 2013

Visite d'Info Services SA, Av. des Baumettes à Renens

Objectif :

Découvrir l'ensemble des prestations d'Info Services et mieux comprendre l'informatique communale et le développement de la « cyberadministration ».

Présence de M. Kaelin, Syndic, M. Farine Municipal et M. Salzmann, Boursier communal.

Rencontre avec M. Bernard Pittet, Directeur d'Info-Services SA (IS) et M. Joaquim Borges, responsable de l'infrastructure système.

Présentation d'Info Services SA :

Fondée en 1971 avec 20 collaborateurs, IS rejoint, en 2004, le Groupe TI-Informatique qui devient le plus grand éditeur de logiciels informatiques de Suisse romande avec plus de 180 collaborateurs. Le capital-action se partage entre TI-Informatique et les collaborateurs d'Info Services (40%).

Ses partenaires spécialisés sont :



Leur métier est l'édition de logiciels de gestion et leur intégration dans les secteurs des administrations publiques, des services industriels, des services sociaux et des coopératives d'habitation. Leurs solutions s'adressent à toutes les tailles de structure, de la commune de 150 habitants jusqu'aux plus grandes comme Lausanne (gestion des cimetières), Bienne et Fribourg ou aux structures de l'Etat. Ils font de la mise en œuvre et de la maintenance d'infrastructures techniques sur site ou en *outsourcing*.

Leurs prestations Data Center:

- Hébergement de tout ou partie du système d'information du client
- CITI.Line ou CITIZEN (contrôle des habitants)
- Xpert.ECM (GED) / Xpert.Meeting (gestion et suivi des décisions de l'Exécutif)
- Messagerie (Exchange / Outlook)
- Applications communales tiers (sous réserve de l'aspect technique), comme GEO-Concept (SIT Système d'Information du Territoire) pour Ecublens. Les communes font leur marché sur la place et IS donne des accès aux prestataires
- Site Internet (parfois)
- Sauvegarde de données à distance pour certaines communes

Au No 17, Ch. des Baumettes, se trouve un local comprenant une salle de cours et un local « serveur » sécurisé par plusieurs systèmes d'alarmes : identification, inondation, climatisa-

tion, détection de fumée, détection d'absence de courant électrique. Le local a une autonomie électrique de 2 heures avant de passer sur un système de secours.

Au No 19, se trouvent les bureaux et également un local « serveur » de sauvegarde. Quinze communes sont hébergées sur un serveur d'exploitation. Pour assurer une exploitation optimale et une meilleure compartimentation, la commune d'Ecublens a choisi d'avoir son propre serveur « dédié » dans les locaux de IS et de posséder un serveur de réplication en temps réel qui se trouve dans les sous-sols du Centre Socio-Culturel d'Ecublens. Le serveur d'Ecublens fait également office de back-up des données.

Infrastructure pour la ville d'Ecublens :

3 sites : Un local de production (No 17), un local (No 19) dédié aux services qui stocke les sauvegardes et gère le réseau et le serveur, et enfin, le CSCE où se trouve le système de secours. Tout est relié en fibre optique qui passe par le réseau informatique de TVT Services SA.

Deux serveurs de production gèrent nos besoins. Le 1^{er} serveur comprend la suite Oracle, les messageries, notre logiciel « GEOConcept » et « bibliomaker » pour la bibliothèque communale. Le 2^{ème} serveur gère les terminaux serveurs et les dossiers bureautiques. Au CSCE, on trouve également un serveur qui s'occupe des clés (KABA) et un autre des horloges. Dans l'environnement de secours, on trouve un serveur qui est la concaténation des deux autres.

Depuis les Baumettes, Info-Services alimente par fibre optique, notre administration communale du Ch. de la Colline, point fort de la commune. Celui-ci est redistribué aux Ecoles (Bois 6), à la Police (Bois 2), au Motty, au CSCE, aux services techniques (Esserts 5). L'accès internet est assuré par UPC Cablecom avec une bande passante symétrique de 15 Mbit/s. La fibre optique est mise gratuitement à disposition de la commune par TVT Services SA.

D'une façon générale, le client choisit son matériel ou son logiciel, IS valide l'aspect technique et coordonne l'installation avec le fournisseur du produit. IS installe alors le logiciel ou les pilotes du matériel sur son serveur, comme par exemple « GeoConcept ».

La CoGes s'interroge sur la fiabilité de la fibre optique. Il faudrait effectivement des moyens financiers pour pouvoir évaluer les risques, les besoins et les coûts engendrés par d'éventuels problèmes.

Collaboration :

La collaboration avec IS est scellée par contrat signé le 1^{er} décembre 2009 de 2 ans renouvelable d'année en année. Nos autorités sont satisfaites de la prestation qu'il s'agit maintenant d'affiner pour la pérenniser et enlever ainsi les risques potentiels, dans un rapport coût, probabilité et conséquences qui nous conviennent.

Afin de réduire encore les coûts, des correspondants du 1^{er} niveau ont été formés dans chaque service pour répondre aux dépannages courants, puis, si nécessaire, ils appellent la helpdesk de IS.

Gestion des imprimantes :

Le client a le libre choix du matériel. Ecublens a choisi de centraliser les impressions sur des copieurs multifonctions pour économiser le coût des consommables.

Les licences :

Les licences (qui sont dans le centre d'hébergement, serveurs outils de réplication etc...) sont gérées par IS et sont inclus dans la facturation. Si c'est sur le poste client (par ex. suite MS Office) c'est la commune qui achète la licence et IS l'installe une fois sur le terminal serveur. Ainsi, le jour où nous décidons de stopper notre collaboration, nous avons la liberté de

quitter IS et de garder notre licence. De ce fait, nous pouvons les changer à notre rythme. M. Salzmann gère le tout.

Plan de sauvegarde :

Des sauvegardes sont réalisées régulièrement au niveau quotidien, puis hebdomadairement sur un serveur de secours et mensuellement sur un disque amovible stocké dans un lieu sécurisé assurant 13 mois d'archivage.

M. Salzmann nous explique ensuite comment et pourquoi Ecublens a décidé de quitter l'intercommunale assurant l'informatique.

Jusqu'en 2010, Ecublens était partenaire de Renens et participait aux coûts de l'informatique intercommunale selon une clé de répartition par nombre d'habitant et par nombre de poste. Nous n'avions qu'une influence minimale sur les prises de décisions, les coûts augmentaient sans lien avec nos besoins, le système de secours n'existait pas et le personnel était disponible mais peu qualifié. IS a remporté notre appel d'offre et nous propose pour un coût moindre (de fr. 8581.-/poste à fr. 5073.-/poste), une gestion autonome, des coûts liés directement à la prestation, une réplication en temps réel sur un serveur de secours, du personnel à la pointe des nouvelles technologies et la possibilité d'avoir recours à des spécialistes. L'argent ainsi économisé est réinvesti dans des développements spécifiques pour notre commune comme le registre des entreprises, la location des salles, un compteur à déchets. Pour 2012, il s'agit de la gestion des archives, la facturation des réfectoires et la gestion de timbreuses pour le personnel qui bénéficie dès le 1.1.2013 d'un « horaire libre ».

En 2012, le coût de l'informatique communale est de fr. 11.-/habitant, indépendant du nombre de poste dont fr. 8.- pour le service de base et fr. 3.- pour la sauvegarde.

Cyberadministration :

C'est une prestation supplémentaire qui a un coût mais qui ne va pas réduire le personnel. Le développement est en cours. Il ne faut pas confondre les formulaires en ligne et les nouvelles prestations utiles à l'habitant. Par ex. on peut désormais acheter des cartes CFF en passant par le site Internet. Bientôt les habitants pourront faire des transactions en relation avec le contrôle des habitants avec intégration directes des données. A noter qu'Ecublens est la première commune cliente d'IS à offrir ces nouvelles prestations, comme le portemonnaie électronique. Etre pionnier a certes un coût et c'est chronophage mais Ecublens bénéficie d'une application sur mesure. La prochaine étape est la réservation du refuge. Ecublens progresse étape par étape selon les moyens qu'on alloue.

WIFI :

M. Farine nous explique qu'il n'y a pas eu de projet de wifi uniformisé par faute de moyens. Il faut maintenant réaligner tous les wifi de tous les locaux.

Site Internet :

Le site Internet est sous la responsabilité du greffe municipal. Il est géré par la société e-media à Lausanne. L'introduction des données se fait par le greffe.

Conclusion :

M. Salzmann gère l'informatique de notre commune et comme il n'y a pas de service informatique, IS nous offre un « service complet » sur mesure. Créer un service informatique à Ecublens ne diminuerait pas les coûts, avec le risque de retomber dans les travers observés lors de la collaboration de la Commune avec la ville de Renens.

L'externalisation a certains inconvénients dont la dépendance à quelques personnes pour des installations. De plus, les disponibilités de M. Salzmann et d'IS ne correspondent pas toujours.

Le développement de la cyberadministration est lent et laborieux. Par contre, il y a beaucoup d'avantages financiers et opérationnels. Le coût de l'informatique a baissé pourtant le nombre de poste « client » a augmenté et les prestations sont meilleures. Le personnel de la commune semble satisfait. Le partenariat avec IS permet à notre commune d'avoir des professionnels à disposition.

La CoGes formule un vœu à lire en fin de document

Séance du 13 février 2013

Rencontre avec les responsables des transports lausannois (tl)

La séance s'est déroulée en présence de notre Municipal, M. Lannaz, de M Carrard, responsable de l'unité « développement de l'offre » aux tl et de son collègue, M. Devanthery, responsable « finance et administration ».

Objectif :

La CoGes souhaite mieux comprendre le processus de décision au sein des tl, car la commune dépense plus de fr. 2.5 mio par an. De plus, nous souhaitons des explications sur la modification de certains tracés.

M. Lannaz commence par nous donner quelques informations de niveau politique : il est conscient que les modifications apportées à notre réseau suite à « Réseau R12 » ont impliqué certains changements pour Ecublens. Les communes ont demandé que les usagers couvrent 35% des coûts des transports publics. Les tl doivent donc réorganiser les dessertes pour atteindre cet objectif. Pour notre région, il s'agit aussi d'améliorer l'entente avec les Transports Publics Morgiens (TPM) en lien avec le PALM.

M. Carrard nous explique que les tl ont transporté en 2012 plus de 100 mio de voyageurs, soit environ 300'000/montées à bord/jour. A l'horizon 2020-25 le nombre de voyageurs devrait doubler dans la région dû à la volonté forte du canton de Vaud d'augmenter le nombre de déplacement en transport public (de ¼ à 1/3) et d'accueillir les 70'000 habitants/emplois prévus par le PALM. D'après les tl, les modifications du réseau actuel préparent cet afflux.

La décision a été prise d'utiliser les gares de Lausanne, Renens, Malley et Bussigny comme pivots du nouveau réseau pour irriguer la totalité du territoire des communes environnantes. En 2009, le conseil d'administration des tl et le groupe de pilotage du PALM a décidé d'améliorer le réseau. Auparavant, il existait la ligne régionale 57 Lausanne-Morges financée par le canton et la confédération. Le canton a décidé d'augmenter les fréquences et d'attribuer cette ligne aux TPM (pour probablement contrebalancer le poids des tl dans le PALM) et a changé les tracés. Ce qui a eu pour conséquence une réorganisation des tl dans ce secteur dont la suppression de l'arrêt « Ruchoz » et le passage du No 705 au Motty. Suivant la fréquentation, les tl revoient régulièrement leur plan de développement pour diminuer les charges d'exploitation. Du coup, les lignes 36 et 33 faisaient double emploi sur une partie de leur tracé. Conserver ces deux lignes aurait augmenté de 2 millions les charges d'exploitation de tout le réseau. Le conseil d'administration, après discussion avec les communes concernées, a donc décidé la modification du tracé du 33 et la suppression du 36. De plus, les TPM annonçaient une augmentation des fréquences.

M. Carrard n'a pas pu nous montrer les chiffres de la fréquentation des lignes 33 et 36. Les TL ont des bus équipés d'un matériel de comptage qui circulent sur les lignes suivant les besoins.

Collaboration régionale entre les entreprises de transports publics :

Il existe un comité de pilotage qui défend les intérêts des usagers. M. Carrard rappelle qu'il y a une loi cantonale sur les transports publics qui définit des bassins versants qui doivent être desservis par une seule compagnie. Pour Ecublens, ce n'est pas idéal, car nous sommes sur deux bassins (la frontière est la Venoge) et le réseau est partagé entre deux entreprises publiques mais concurrentes. Avec le titre de transport unique, les transbordements sont facilités, mais les correspondances ne sont pas faciles. Par exemple, entre les lignes No 705 et 33, 1 correspondance sur 4 ne fonctionne pas. Le PALM et le SDOL facilitent les discussions entre les différents partenaires, mais parfois, c'est le canton qui impose.

Répartition du financement de l'indemnité d'exploitation :

M. Devanthéry nous explique que la répartition du réseau des tl en 3 a été faite afin de satisfaire la législation concernant le financement des transports publics. Le réseau urbain (route), ferroviaire, (M1 et M2) et réseau régional, ont chacun un financement spécifique selon les schémas ci-dessous. Pour le réseau urbain, les communes n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour une clé de répartition. C'est la loi qui a tranché par défaut d'entente et dit qu'on répartit pour 1/3 en fonction de la population et de 2/3 en fonction des prestations kilométriques sur une commune.

Le réseau régional concerne le bassin versant qui va de Lutry à Oron, et de Lausanne à Moudon. Il comprend environ 80 communes. Toutes les communes participent au financement de tout le réseau, Ecublens finance par exemple la CGN et le LEB, et Romanel finance le m1.

Au niveau des comptes, nous remarquons une différence entre les chiffres présentés et le budget communal. M. Devanthéry explique que les tl font leur offre de transport au mois d'avril pour l'année suivante qui doit être validée par le canton puis par le conseil d'administration. Ces informations sont transmises en juin aux communes qui préparent ainsi leur budget. Cela explique le décalage comptable. Celui-ci existe également au niveau du décompte final, car comme les TL font partie d'une communauté tarifaire il faut que les 11 autres entreprises procèdent à la répartition des recettes pour savoir à quoi les tl ont droit. Il faut également attendre les retours de l'abonnement général par exemple.

Le coût au km est de fr. 11.40.

Il nous est également expliqué que lors de travaux routiers, si la ligne de bus doit être déviée ou allongée, le surcoût est pris en charge par un pot commun.

Fréquentation :

Si les tl annoncent une augmentation de la fréquentation, cette augmentation n'est pas rapportée à l'augmentation de la population. Un indicateur plus intéressant serait de prendre la part des transports publics par rapport à la part des transports individuels. Il semble que l'évolution soit légèrement favorable autour de 28% pour la part des transports publics dans la région lausannoise, mais on reste très loin des taux supérieurs à 50% dans d'autres villes de Suisse alémanique.

A la question de savoir quelle stratégie les tl mettent en place pour augmenter le nombre de clients, ces messieurs répondent qu'ils ont déjà fait beaucoup d'économie sur les charges. A l'aide d'un plan d'entreprise, ils ont amélioré la productivité. Celui-ci a permis des économies à l'interne comme une revisite des lignes et des horaires, le remplacement d'un bus par des

taxis à la demande, etc... L'augmentation des cadences ne se traduit pas forcément par une augmentation de clients. Par contre, une augmentation conséquente de l'offre correspondant à l'ouverture du m2 a fait exploser les prévisions. La fidélisation est également à double tranchant, car un abonnement rapporte moins aux tl qu'un client qui paie son trajet plusieurs fois dans la semaine. Il faut trouver un bon équilibre.

Matériel roulant :

Le choix de matériel roulant des tl a provoqué des coûts pour certaines communes, comme la rehaussement de pont dû aux véhicules à gaz ou l'agrandissement des giratoires pour faciliter le passage des bus articulés. La CoGes s'interroge sur le processus décisionnel et sur la transmission aux communes de toutes ces informations, notamment pour des investissements nécessaires aux les aménagements routiers. M. Carrard nous explique la délicate alchimie nécessaire entre le choix restreint de matériel d'une petite entreprise comme les tl, les négociations avec les communes pour les aménagements dont ils ne connaissent pas tous les coûts et l'obligation de rendement. Les tl transmettent des principes d'aménagement (largeur de route ou nombre d'arrêts) et des souhaits. A la décharge des communes, et notamment d'Ecublens, les deux dernières modifications ont été transmises trop tard.

Commentaire de la CoGes :

La CoGes regrette que la modification de la ligne 33 implique la suppression du lien entre le Motty, le Centre commercial et la gare. Les personnes à mobilité réduite sont ainsi pénalisées.

Séance du 13 mars 2013

6 préavis sont étudiés :

10/2007 Elaboration d'un "Projet de territoire"

La CoGes a demandé des informations concernant le résultat de l'étude financée. Elle a trouvé intéressant de partager avec le conseil la réponse du service concerné :

« Le préavis proposait de financer 2 études: le projet de territoire et le cahier des charges pour l'élaboration du plan de quartier de la Brûlée.

Le projet de territoire est un outil d'aide à la décision pour la Municipalité et le Service d'urbanisme en vue de l'analyse des projets sectoriels (plan de quartier par exemple). Il identifie notamment les potentialités du territoire en terme de vocations. L'évolutivité et l'ampleur des questions traitées par cette étude nous empêchent de communiquer un résultat unique. Néanmoins, les conclusions de l'étude validées par la Municipalité correspondent à :

- Un potentiel territorial d'au moins 5800 habitants et entre 3800 et 5600 emplois.
- Le maintien de la mixité actuelle habitants-emplois comprise entre 49 et 52%.
- Un changement de typologie d'activités dans le centre urbain du Croset et sur le site de Vallaire *par une augmentation des activités de bureau ou à valeur ajoutée.*

Les résultats du Projet de territoire: Hypothèses de développement et de mixité, potentiels de densité humaine, servent de base de réflexion lors de chaque nouvelle planification.

Quant au plan de quartier de la Brûlée, actuellement élaboré sur la base du cahier des charges accepté par le propriétaire et la Municipalité, celui-ci sera présenté au conseil communal dès que le projet aura suivi la procédure habituelle: commission d'urbanisme, validation de la municipalité, préavis du Canton, enquête publique. »

Montant du préavis : fr. 127'500

Coût final : fr. 128'341.-

Plus-value : fr. 841.-

Le dépassement du budget est à mettre en lien avec des réserves émises par le propriétaire du terrain.

07/2009 Bruit routier

Montant du préavis : fr. 45'500

Coût final : fr. 38'433.10

Moins-value : fr. 7'066.90

Il n'existe malheureusement pas de synthèse du rapport, mais le document et les plans sont consultables au service des travaux. Néanmoins, les routes concernées par un assainissement du bruit routier sont la RC82, rue du Villars et partiellement la route du Bois.

10/2011 Création d'un giratoire Vallaire-Montaney-Venoge

Montant du préavis : fr. 899.000.-

Total dépenses : fr. 756164.80

Moins-value : fr. 142'835.20

La CoGes salue la qualité et la précision de la tenue du dossier.

17/2002 Hameau de Renges – PPA + 21/2008 Crédit complémentaire

Montant du préavis 17/2002 : fr. 100'000.-

Montant du préavis 21/2008 : fr. 65'000.-

Coût final : fr. 164'006.85

Moins-value : fr. 993.15

18/2010 Informatique

Montant du préavis : fr. 187'000

Coût final : fr. 159'812.-

Moins-value : fr. 27'188.-

23/2010 RC1a - éclairage public

Montant du préavis : fr.67'500.-

Coût final : fr. 56'527.05

Moins-value : fr 10'972.95

La CoGes s'est étonnée de ne pas voir d'appel d'offre. Il nous a été répondu que le Service des routes est le Maître d'ouvrage et non pas la Commune. Pour la maintenance et l'entretien de nos éclairages, nous sommes sous convention avec le SIE. Pour les projets de nouveaux éclairages, il nous serait possible de travailler avec d'autres sociétés, mais le choix des fournitures doit rentrer dans une logique de maintenance à long terme.

Séance du 10 avril 2013

Comptes communaux

La CoGes et le représentant de la Commission des Finances se réunissent pour entendre M. Claude Salzmann Chef du Service des Finances, nous présenter les comptes communaux.

Le chapitre "généralités" présenté dans les pages chamois est détaillé en profondeur et nous y retrouvons la qualité fournie habituellement par le service des finances.

M. Salzmann expose les comptes avec un solde positif de Fr. 92'678.64 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 1'978'800. Cette différence s'explique principalement par à une économie de charge salariale et par le poste « biens, services et marchandises ». Les budgets présentent toujours une marge de sécurité dans ces secteurs, mais cette année, certains travaux n'ont pas été réalisés dans le service des bâtiments dû à l'absence prolongée du chef de service. Cette situation a été expliquée à la CoGes par Mme Petoud lors d'une rencontre le 15 mai. Ce report de charges va avoir des incidences comptables en 2013.

M. Salzmann nous donne des informations détaillées sur le nouveau modèle de péréquation introduit en 2011. Au niveau de la péréquation, nous sommes au-dessus du budget de fr. 405'000.- notamment en raison de la facture sociale.

Il nous détaille également la section « impôt » et particulièrement le travail effectué, notamment par son nouvel adjoint, pour trouver des impôts supplémentaires sans mettre une pression de plus sur les habitants de notre commune. En effet, la loi cantonale autorise les communes à demander une nouvelle répartition des impôts pour des personnes qui ont une activité considérée comme « dirigeantes » à Ecublens mais qui habitent ailleurs. Suivant leur statut, il est possible de récupérer 50% d'impôts auprès de leur commune d'habitation. Le même principe existe entre les différents cantons. C'est un revenu supplémentaire d'environ fr. 150'000.- annuel pour notre commune.

M. Salzmann nous rend attentifs à la fluctuation des revenus de la Commune, notamment des personnes morales. En effet, il constate une augmentation de demande de correctif de baisse d'acomptes de certaines entreprises. Par contre, nous profitons de la diversité des sociétés qui sont sur notre commune. Ce fort renouvellement et cette croissance nous permettent de maintenir un bon niveau. Une meilleure étude du registre des entreprises nous permet également de découvrir de nouvelles sociétés à assujettir. Il faut avoir un tissu économique diversifié pour que lorsqu'un secteur va moins bien l'autre puisse suppléer.

A l'aide de tableaux très détaillés, il nous explique l'évolution de nos rentrées d'impôt sur les revenus et constate qu'il faut être prudent dans nos estimations futures car nous sommes plutôt dans une situation de stagnation qu'une période de croissance.

L'informatisation des déclarations d'impôts a apporté beaucoup plus d'informations qu'il faut trier, mais l'utilisation de tableurs permet de faire des extractions ou des tableaux croisés dynamiques pour trouver des renseignements plus pertinents.

Afin de s'assurer d'une meilleure vision des revenus de la Commune, il propose de ne pas nous référer uniquement aux comptes, mais de prendre en considération les fluctuations dues au décalage entre les premiers acomptes, la taxation et la perception des impôts. Il faut ramener les chiffres aux années fiscales correspondantes.

Séance du 24 avril 2013

Comptes communaux + intercommunaux

Les commissaires ont étudié les quatre comptes intercommunaux et une liste de questions complémentaires est adressée, par le secrétaire, au service des finances. Ces comptes font l'objet de rapports individuels.

La STEP de Bussigny continue de présenter ses comptes d'une manière peu claire, contrairement aux demandes répétées de la CoGes.

Séance du 7 mai 2013

Présentation du rapport de la fiduciaire

La Commission de Gestion et la Commission des Finances se réunissent dans la salle de conférence.

M. Kaelin, Syndic, Mme Manzini, MM Farine et Lannaz, Municipaux, ainsi que MM C. Salzmann, Boursier et P. Besson, notre nouveau secrétaire municipal sont présents, pour une présentation du rapport par MM Balimann et Dupraz de la société de révision Fidinter SA à Lausanne.

Dans le cadre du contrôle des comptes de l'exercice 2012, la Municipalité leur a confié le mandat de vérification des comptes en relation avec le Service du Greffe et le Service de l'Urbanisme. Ils ont émis quelques remarques et recommandations afin d'améliorer le suivi de certaines facturations pour éviter des risques d'erreurs ou d'omission. Ils ont suggéré l'utilisation d'une application informatique, par exemple.

Les remarques et observations de l'année passée concernant le Service administratif des écoles ont été suivies d'effets puisque la fiduciaire observe une nette amélioration dans la gestion comptable de ce Service, notamment en regard des critères de clarté, d'exactitude et d'intégralité.

Les commissaires parcourent le rapport et reçoivent des explications à toutes les questions.

Rapport de la Commission des Finances sur les comptes communaux 2012

Rapport du délégué de la Commission des Finances sur les comptes communaux 2012

Contrôle des comptes communaux

L'exercice 2012 se boucle sur un résultat favorable de CHF 92'678.64, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 1'978'800.- hors prélèvement dans la réserve générale.

Cet écart favorable de CHF 2.07 mio peut être attribué en grande partie à 2 éléments :

Commission de Gestion pour l'exercice 2012

- Une économie sur le poste « Autorité et personnel » de 0.5 mio.
- Une économie sur le poste « Biens, services et marchandises » de 1.4 mio.

La marge d'autofinancement atteint CHF 1'850'058.- contre une prévision négative à - CHF 392'200.-. Les dépenses nettes d'investissement ont été de CHF 7.63 mios (dont 5.63 millions pour le centre socioculturel).

Ces dernières années, les liquidités extraordinaires obtenues ont permis de financer une grande partie des investissements et de réduire la dette de CHF 18.4 mios. A l'avenir, sans nouvelles recettes exceptionnelles, le financement de projets importants impliquera un recours systématique à l'emprunt.

La situation financière de la commune reste saine au 31 décembre 2012, avec une fortune nette par habitant de CHF 1'362 (CHF 1'938 en 2011).

Comme le relève aussi la fiduciaire, les comptes de la commune sont gérés de manière efficace par le Boursier et son équipe.

Contrôle des comptes intercommunaux

Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge, comptes 2012

Depuis 1997, le Fonds de rénovation des ouvrages ainsi que le produit des taxes perçues auprès des communes d'amont, permettaient à l'entente d'équilibrer ses comptes. La situation s'étant modifiée depuis, une participation financière est à nouveau demandée aux communes de l'entente à partir de l'année 2011.

Participation des communes : CHF 15'903.99 (140'678.61 en 2011), pour une participation d'Ecublens de CHF 2'396.73 (15.07%)

Station d'épuration des eaux usées de Bussigny-près-Lausanne, comptes 2012

L'excédent « charges d'exploitations » total se monte à CHF 1'012'852.64, dont 21% pour notre commune, soit un montant de CHF 212'699.05, alors qu'il était budgété de CHF 215'460.-.

Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice pour l'exploitation du Chalet « les Alouettes » à Morgins, comptes 2012.

L'excédent « charges d'exploitations » total se monte à CHF 641'945.70, dont 333'487.70 pour notre commune, alors qu'il était budgété de CHF 336'900.

SDIS CHAMBERONNE, comptes 2011.

L'excédent « charges d'exploitations » total se monte à CHF 436'408.43. Ce montant est reparti en fonction du nombre d'habitant par commune, soit un montant de CHF 230'030.29 pour Ecublens.

Charles Koller

Séance du 8 mai 2013

Rencontre avec Mme Studer Municipale et M. Miceli, Chef du Service de la Culture, de la Jeunesse, du Sport, de l'Intégration et des Eglises. (SCJS)

Objectif : Après la création du service, la CoGes souhaite avoir une vue d'ensemble de ce nouveau service et comprendre son fonctionnement, notamment concernant la répartition des salles de notre commune.

Ce jeune service est né en avril 2012 d'une séparation en deux du service des affaires sociales, culturelles et de loisirs. Il est néanmoins le 3^{ème} plus important de la commune en terme de personnel.

Peu de ressources centrales sont allouées à ce service, soit un chef de service et une collaboratrice, l'essentiel du personnel se trouvant au Centre des Jeunes, à la Bibliothèque et à la Ludothèque. Les activités de ces deux dernières entités sont soutenues par de nombreux bénévoles. Le service assure également un soutien aux associations locales, à « Ecublens Animation » et à la Galerie du Pressoir. Toutes ses activités sont décrites dans le rapport de gestion de la Municipalité.

Répartition des salles :

Le Service a rassemblé divers documents sur les subventions directes et indirectes qui sont jusque-là, accordées aux sociétés culturelles et sportives de notre commune. Les subventions directes représentent un montant figurant dans les comptes/budgets, alors que les subventions indirectes se traduisent notamment en nombre d'heure d'occupation de salle. Un rapport complet d'une trentaine de pages qui présente l'état des lieux a été remis à la CoGes.

La CoGes s'interroge sur l'attribution de la gestion des salles au SCJS, car finalement il ne sert que d'intermédiaire entre les concierges et les locataires de salles, sans pouvoir prendre aucune décision ou sanction en cas de problème.

Nous pouvons ainsi observer qu'il n'y a actuellement pas de critères d'attribution clairs, que la procédure « Historique » perdure, à savoir que la société fait une demande et qu'il lui est répondu selon la disponibilité des locaux. Aucune vérification de l'utilisation effective des salles n'est réalisée, ni aucun contrôle du nombre de membres des associations n'est effectué, pas plus qu'un contrôle qualité sur les activités qui sont menées dans les salles, à part les informations communiquées aux assemblées générales des associations. De plus, quelques-unes s'acquittent d'un loyer alors que le même local est mis gratuitement à disposition d'autres ou à un tarif différent.

Il serait souhaitable d'inventorier toutes les demandes non-satisfaites afin de les utiliser comme indicateurs pour savoir si la commune est assez dotée en locaux et, le cas échéant, quels types de salles manquent. En l'absence du recensement des demandes, le service n'a pas de vision pour l'avenir concernant les besoins en terme de salles. Il semblerait que l'on manque de salles à Ecublens pour les associations et les écoles d'Ecublens ont clairement identifié un manque de salle de sports.

La CoGes propose que le SCJS établisse des critères d'attribution écrits, transparents, basés, p. ex. sur le nombre d'habitants d'Ecublens concernés, sur la formation des encadrants, l'équité ou la participation à la vie de la commune. En fonction de ces critères, une convention ou un bail (même si celui-ci est de fr. 0.) devrait être établi.

La CoGes s'étonne du peu d'avantages perçus en retour lors du versement de grosses subventions culturelles extérieures, le théâtre Kéber-Meleau par exemple, et souhaiterait une nouvelle discussion de tous les accords « tacites ou écrits » et une possibilité d'obtenir des

prestations (places de spectacles, représentations dans la commune ou à l'école, etc...) en retour.

Commentaire de la CoGes :

La CoGes ne souhaite pas une rigidification des différents processus, mais une meilleure optimisation de l'occupation des salles, une plus grande lisibilité et ainsi plus d'équité entre nos sociétés locales.

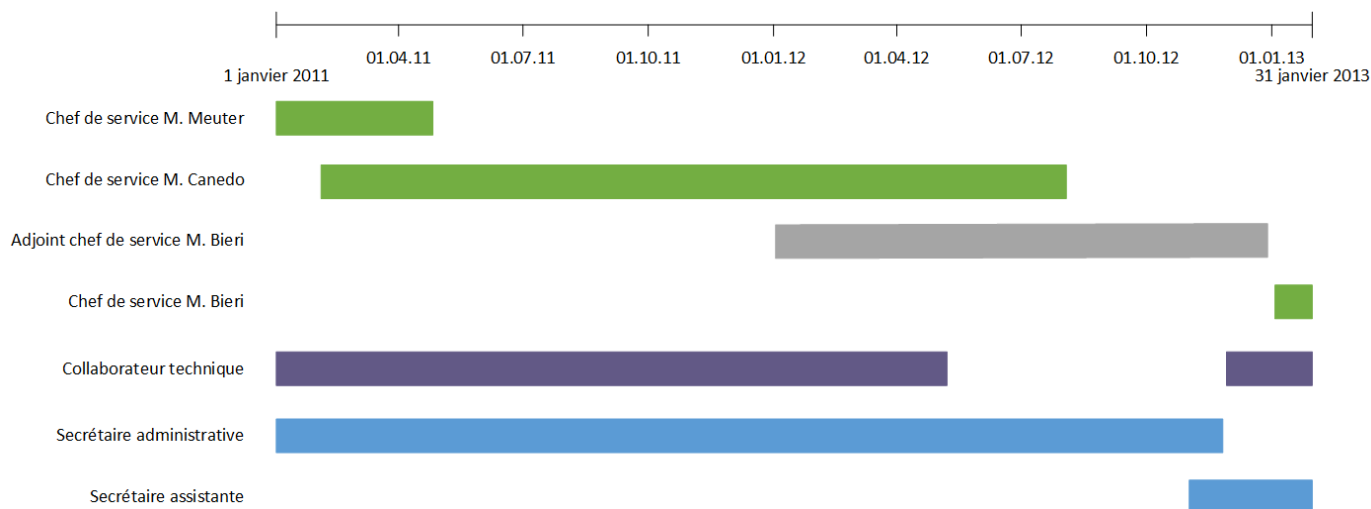
La CoGes propose des vœux à lire en fin de rapport

Séance du mercredi 15 mai 2013

Rencontre avec Mme Petoud, Municipale des Bâtiments

La CoGes s'est étonnée de voir apparaître, dans les comptes, des budgets importants de travaux non utilisés. Nous avons questionné le service qui nous a répondu qu'à la suite de mouvements importants de personnel, seuls les travaux urgents ont été réalisés. Après un échange de questions-réponses écrites, M. Biéri, chef du service des bâtiments a proposé une rencontre. Il n'était malheureusement pas disponible à la seule date encore possible pour la CoGes ; c'est Mme Petoud qui a répondu seule à nos questions.

Mme Petoud exprime sa satisfaction de rencontrer la CoGes pour donner des explications que la CoGes a traduit par le graphique ci-dessous :



Au vue de ce qui s'est passé, la CoGes s'est interrogée sur l'existence d'une procédure de substitution d'un chef de service en cas d'absence de l'un d'eux. Mme Petoud nous a répondu que la collaboration est excellente entre les différents chefs de service, mais qu'en cas d'absence de longue durée, seuls les dossiers urgents sont traités.

Le nouveau chef priorise encore les travaux pour 2013 et espère retrouver un rythme normal. Certains investissements sont donc reportés.

Si la construction du CSCE n'a pas posé trop de problèmes, les finitions ont pris beaucoup de retard. La commune a engagé une personne qui est spécifiquement responsable du suivi de ces travaux. La CoGes se pose la question de l'adéquation d'avoir engagé une entreprise générale au lieu d'un bureau d'ingénieur, réflexion à reprendre pour de futurs gros travaux.

La CoGes s'est également interrogée sur le rôle des RH dans l'engagement du personnel. Les compétences demandées lors du recrutement sont-elles vraiment en adéquation avec le cahier des charges ?

Rte du Bois 2-4 :

Lors de la visite en 2011 du bâtiment de la rte du Bois 2-4 et dans son rapport de 2011, la CoGes a suggéré que les containers soient éloignés du bâtiment et que le financement soit pris sur le préavis. Les travaux ont bien été réalisés, mais le paiement s'est effectué par une dépense d'entretien hors préavis. La CoGes regrette que son souhait n'ait pas été pris en compte.

Mme Petoud a ensuite développé quelques réponses reçues à l'occasion de nos questions écrites, puis nous donne des informations sur la station d'épuration de Bussigny.

Préparation de la rencontre avec la Municipalité

Les commissaires ont pris connaissance dans les semaines précédentes des réponses aux diverses questions posées à la Municipalité et discutent la nécessité d'un approfondissement. Ils parcourent rapidement le rapport de Gestion de la Municipalité et préparent une série de questions écrites. Des questions orales complémentaires seront préparées pour être posées aux municipaux concernés lors de la séance du 21 mai 2013.

Séance du lundi 21 mai 2013

Rencontre avec la Municipalité

Les membres de la Commission de Gestion sont reçus dans la salle de la Municipalité par l'ensemble du corps exécutif qui répond aux questions écrites et orales qui leur ont été soumises. En effet, le temps a manqué pour recevoir des réponses écrites avant la séance.

- Comment les mamans de jour sont-elles recrutées ? Comment soutenir ce recrutement ?
- La Confédération participe-t-elle au déficit des Transports Publics lié aux étudiants et au personnel de l'EPFL ?
- Les conventions entre Ecublens et « eau-service Lausanne » sont-elles toujours d'actualité ?
- Y-a-t-il une alternative à « eau-service Lausanne » ?
- Pourquoi n'y a-t-il jamais eu de réponse formelle dans les temps à la motion "rénovation énergétique de l'auberge communale ?
- Quels sont les règlements applicables en matière de taxes publicitaires (ex. affichage de chantier) et à qui incombe la responsabilité de leur application et suivi ?
- Où en est le projet Clé "normalisée" de la commune ?
- Où en est le projet de mobilité de l'administration communale ?
- Santé au travail : Quelle est la politique de notre commune ?
- Selon les statistiques d'ANIS, le canton de Vaud compterait 86 chiens pour 1000 habitants. La CoGes a bien lu la réponse de la Municipalité à sa question, mais alors, comment expliquer la différence avec la moyenne cantonale ? ($11000 * 86/1000 = 946$ chiens.) les 401 chiens recensés à Ecublens nous semble bien peu.

Le rapport de Gestion de la Municipalité, est passé en revue et toutes les questions en suspens sont discutées et reçoivent des réponses.

Séance du mardi 29 mai 2013

Finalisation du rapport

Le rapport de la CoGes est passé en revue et corrigé par l'ensemble des personnes présentes, des questions de détails sont améliorées et le rapport est finalisé afin d'être remis, pour impression, au greffe municipal, qui se chargera de le distribuer.

Vœux 2012

- La CoGes souhaite l'établissement d'un cahier des charges clair du Délégué à la Jeunesse d'Ecublens avec une répartition adéquate de son temps de travail dans ses différentes fonctions et les ressources qui lui sont attribuées.
- La CoGes propose une augmentation des ressources du Service des Finances pour gérer, entre autre, l'informatique de notre commune.
- La CoGes souhaite que chaque création ou modification de ligne tl impliquant des investissements soient présentés au Conseil Communal avant toute prise de décision de la Municipalité.
- La CoGes encourage le service de la Culture, de la Jeunesse et des Sports à poursuivre son travail sur la répartition des salles à Ecublens en éditant, entre autre, des critères d'attribution clairs et transparents ainsi que des conventions et baux à loyer. (subsidés directs et indirects)
- La CoGes souhaite une mise à plat des accords avec les sociétés culturelles externes et une possibilité d'obtenir des rétrocessions en places de spectacles pour la population.
- La CoGes souhaite l'étude du transfert de la répartition des salles au Service des Bâtiments et que le SBED gère la répartition des salles sur proposition du Service de la Culture et des Sports comme cela se fait dans d'autres communes
- La CoGes souhaite une standardisation de la présentation des dossiers qui lui sont soumis.

Suivi des vœux 2011 :

La CoGes n'est pas satisfaite de la réponse donnée par la Municipalité à son vœu 2010 concernant la sécurité dans l'enceinte du collège de la Coquerellaz. En effet, la sécurité des utilisateurs et notamment de nos enfants devrait être une priorité pour le SBED.

Remerciements

La Commission de Gestion tient à remercier tous les membres de la Municipalité, les Chefs de Services, ainsi que tous les collaborateurs de la commune pour la qualité du travail fourni et pour leur disponibilité.

Des remerciements particuliers vont à :

- M. Claude Salzmann, boursier communal, pour la rapidité et la précision des réponses fournies aux nombreuses questions qui lui ont été posées.
- La Municipalité pour son rapport de gestion très complet et les réponses apportées lors des diverses séances.

Conclusion

La Commission s'est réunie 14 fois. Elle a pu, lors de ces séances, réaliser le programme de contrôle qu'elle s'était initialement fixé.

Dans le contrôle des préavis bouclés au cours de l'exercice 2012, la CoGes a pu disposer de tous les documents qu'elle avait requis. Si la Commission constate la très bonne tenue des dossiers, elle a néanmoins émis un vœu quant à la standardisation des présentations. Elle conclut aussi que, généralement, les préavis sont bouclés avec des moins-values de dépenses.

Les visites de la Commission de cette année ont porté sur le Centre des Jeunes et le Délégué à la Jeunesse, le vestiaire du club de foot, ainsi qu'Info-Service SA pour l'informatique de la Commune.

La CoGes a rencontré les responsables des Transports Lausannois et a reçu Mme Studer et M. Miceli pour une présentation du Service de la Jeunesse et des sports, ainsi que Mme Petoud, pour parler du Service des Bâtiments.

Arrivée au terme de son mandat, la Commission de Gestion 2012/2013 pour l'exercice 2012 vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux d'approuver :

- La gestion de l'administration communale pour l'exercice 2012 ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2012.
- De donner décharge de sa gestion à la Municipalité et, par son entremise, aux différents services concernés pour tout ce qui concerne l'exercice 2012.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion 2012/2013 pour l'exercice 2012 vous prie de bien vouloir la libérer de son mandat.

Ecublens, le 3 juin 2013

Pour la Commission de Gestion

Le président



Alain Blanchoud

Le rapporteur



Sylvie Pittet Blanchette